

■■■ de trois heures ce qui fait qu'un animateur peut faire au total une formation de 24 heures. On travaille sur l'éducation à l'environnement mais aussi le vivre ensemble, la citoyenneté», explique Christian Morelle, chargé de l'éducation à l'environnement au PNR. Une cinquantaine d'animateurs ont déjà été formés depuis février mais le Parc en attend beaucoup plus d'ici la fin de l'année. Au-delà des formations, le dispositif d'accompagnement des communes propose des permanences pédagogiques pour des conseils individualisés aux établissements scolaires et met à disposition du matériel pédagogique. « L'objectif est également de faire réseau entre les animateurs d'ateliers environnement pour qu'ils puissent échanger sur leurs expériences et leurs pratiques, ajoute Christian Morelle. Il existe en effet un grand décalage entre les



communes plus grandes, qui ont un centre de loisirs employant des professionnels de l'animation et des communes rurales plus isolées, où le personnel en charge de la garderie devra se former à l'animation pédagogique.» En amont, deux réunions avec les communes du PNR des Caps

et Marais d'Opale ont été réalisées pour discuter du programme d'accompagnement proposé afin d'être au plus près de leurs préoccupations. Enfin, le récent assouplissement de la réforme des rythmes scolaires (décret du 7 mai 2014) accordant que les trois heures hebdomadaires de Tap puissent être réparties en une seule demi-journée ou en deux fois 1h30 d'activités (après validation par le rectorat) font que de véritables sorties nature aux alentours des écoles sont envisageables. Mais comme le souligne Christian Morelle, « le plus dur pour les animateurs, c'est qu'ils se font emporter par leur enthousiasme. Ils organisent dès les premières semaines tous les ateliers auxquels ils ont été formés alors qu'il leur faut pouvoir animer des ateliers de septembre à juin ! »

■ MICKAËL CORREIA
(TRANSRURAL)

Initiative

Etudier les liens entre bocage et amphibiens

Depuis 2007, des chercheurs étudient les communautés de reptiles et d'amphibiens des bocages du département des Deux-Sèvres pour mieux comprendre les relations entre le paysage bocager et la diversité ainsi que l'abondance de ces organismes. Ils s'intéressent également à l'influence de la dégradation du bocage sur la physiologie et l'écologie des reptiles et des amphibiens. Le programme de recherche « Amphibiens et reptiles du bocage », qui est mis en œuvre par le Centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, des agriculteurs et des naturalistes, devrait permettre la mise en place de mesures de gestion territoriale favorables aux espèces

Plus d'info : www.amphibien-reptile-bocage.com. Sur le site, on peut voir le film *Au rythme du Bocage* présentant une partie des actions menées dans le cadre du programme.

précédemment citées ainsi qu'à la biodiversité dans sa globalité.

Les reptiles et les amphibiens sont en effet sensibles à l'agencement du paysage et aux pratiques qui en découlent ; ils ont des capacités de déplacement et de dispersion généralement très limitées et constituent d'excellents indicateurs de la « qualité écologique » des milieux et de leurs modes de gestion à l'échelle locale.

Les chercheurs du programme ont déjà constaté une diminution très nette des populations de reptiles (couleuvre vipérine, vipère aspic) et d'amphibiens depuis le début du programme et insistent sur la nécessité de rétablir ou de maintenir des zones abritant à la fois des milieux

aquatiques et des milieux prairiaux. Dans ce programme de recherche, une attention particulière est donnée à la communication et à la sensibilisation de tout un chacun ; des actions d'éducation et de sensibilisation vont prochainement être réalisées par Deux-Sèvres Nature Environnement, sur la thématique « bocage, agriculture, amphibiens et reptiles » à destination d'étudiants en formation agricoles et de scolaires. Tout comme l'opération « Un dragon ! Dans notre Gâtine ? » du CPIE de Gâtine Poitevine (cf. ci-contre), dont l'objectif est de préserver les milieux bocagers afin de protéger les espèces y habitant.

■ LIZZIE DAUDENS
(FRCIVAM BASSE-NORMANDIE)

Des dragons dans les Deux-Sèvres



Le CPIE de Gâtine Poitevine sensibilise à la protection des amphibiens avec l'opération « Un dragon ! Dans notre Gâtine ? ».

Les milieux dans lesquels les amphibiens évoluent subissent de nombreuses transformations liées aux activités humaines. Pour contribuer à la préservation des habitats et des espèces, très proches de nous et bénéficiant d'un « capital sympathie » non négligeable, les Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) déploient l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? » qui consiste à sensibiliser le grand public et à l'impliquer dans la préservation des amphibiens et de leurs milieux. En 2014, le CPIE de Gâtine Poitevine a repris cette action, sous le nom « Un dragon ! Dans notre Gâtine ? », dans les Deux-Sèvres et plus particulièrement en Gâtine, territoire de bocage et d'élevage du nord de la région caractérisé par de nombreuses mares et zones humides.

S'ENGAGER EN ÉTANT GUIDÉ

Tout commence par un « avis de recherche », diffusé sous forme de *flyer* créé par le CPIE. Cent communes ont été partenaires du projet et la Fédération de la boulangerie des Deux-Sèvres a accepté de distribuer les *flyers* dans plus d'une quarantaine de boulangeries du territoire visé. Pour répondre à l'avis de recherche, les personnes peuvent téléphoner au CPIE et s'engager en faveur de la protection des amphibiens en devenant « Dragonnier de Gâtine ». Il suffit pour cela de respecter trois engagements

sur sept proposés (création de mares, arrêt d'utilisation de produits phytosanitaires...), chaque dragonnier recevant un diplôme attestant de son engagement. Les dragonniers sont conseillés sur les modes de gestion des mares et des zones proches de cours d'eau favorables aux amphibiens. Il suffit donc de téléphoner au CPIE, de prendre contact afin d'être guidé dans la démarche à suivre. Paul Théry, chargé d'études environnement au CPIE, peut venir chez vous pour vous aider à reconnaître les espèces, l'idée étant d'identifier, de recenser les amphibiens et de les répertorier ensuite dans une base de données participative¹ destinée à informer et à rendre compte de la richesse du territoire. Lors des visites, le CPIE récolte donc aussi des données d'observation sur des espaces habituellement inaccessibles ou peu répertoriés, qu'il adjoint aux siennes pour alimenter les inventaires et les suivis régionaux et nationaux.

SENSIBILISATION IN SITU

L'idée, initiée par le CPIE du Cotentin en 2004, est aujourd'hui animée et adaptée par plus d'une vingtaine de CPIE différents. Cette opération est parfois étendue aux recensements et à l'étude des reptiles. En Gâtine, le CPIE a reçu, en deux mois et demi, environ une centaine de signalements d'espèces par internet, une trentaine de photos et une



quinzaine de mares ont été visitées. Le CPIE a également réalisé cinq animations au printemps, tournées vers le grand public sur tout le territoire, avec une centaine de personnes sensibilisées au programme. Pour Paul Théry, « c'est l'occasion de sensibiliser à la protection de l'environnement près de chez soi en faisant connaître les amphibiens, encore peu connus aujourd'hui ». En 2015, les animations grand public auront lieu directement chez des particuliers devenus dragonniers en 2014, un très bon moyen de valoriser leur engagement, de sensibiliser en faisant témoigner les particuliers et de montrer la diversité des espèces proches de chez soi.

1 - www.nature79.org.

■ LIZZIE DAUDENS
(FRCIVAM BASSE-NORMANDIE)